



## L'EURO

Le 1er janvier 2002 est la date à laquelle, 12 pays de l'Europe utiliseront officiellement les billets et les pièces en **euros** comme monnaie. À partir de cette date, les devises de ces pays n'ont plus cours légal. Les devises de ces pays seront toutes remplacées par l'**euro**. Cependant, il faut noter qu'une période de transition (pour les billets et pièces de monnaie seulement), dite de "double circulation" qui durera entre deux semaines et deux mois durant laquelle l'**euro** et les monnaies nationales circuleront de concert. Pour chacune des douze devises, un taux de conversion fixe et irrévocable à l'**euro** a été établi. Ces particularités sont :

<b>PAYS</b>	<b>DEVISES</b>		<b>TAUX FIXES ET IRRÉVOCABLES</b>
Allemagne	(DEM)	mark allemand	1.95583
Autriche	(ATS)	schilling autrichien	13.7603
Belgique	(BEF)	franc belge	40.3399
Espagne	(ESP)	peseta espagnole	166.386
Finlande	(FIM)	mark finlandais	5.94573
France	(FRF)	franc français	6.55957
Grèce	(GRD)	drachme grecque	340.750
Irlande	(IEP)	livre irlandaise	.787564
Italie	(ITL)	lire italienne	1936.27
Luxembourg	(LUF)	franc luxembourgeois	40.3399
Pays-Bas	(NLG)	florin néerlandais	2.20371
Portugal	(PTE)	escudo	200.482

## Calendrier pour échanger les billets de banques de chacun des 12 pays

Bien que les pays indiqués précédemment utilisent l'**euro** comme leur unité monétaire, la fin du cours légal des unités monétaires nationales respectives de ces pays et des délais pour échanger les billets peuvent différer d'un pays à l'autre. Les modalités spécifiques de chacun sont :

<b>Pays</b>	<b>Fin du cours légal de la devise</b>	<b>Dernier délai pour échanger les billets auprès des banques commerciales de chacun des pays</b>	<b>Dernier délai pour échanger les billets auprès des banques centrales nationales de chacun des pays</b>
Allemagne	31-12-2001	28-02-2002	Pas de date limite
Autriche	28-02-2002	À déterminer	Pas de date limite
Belgique	28-02-2002	31-12-2002	Pas de date limite
Espagne	28-02-2002	30-06-2002	Pas de date limite
Finlande	28-02-2002	À déterminer	10 ans
France	17-02-2002	30-06-2002	10 ans
Grèce	28-02-2002	À déterminer	10 ans
Irlande	09-02-2002	À déterminer	Pas de date limite
Italie	28-02-2002	À déterminer	10 ans
Luxembourg	28-02-2002	À déterminer	Pas de date limite
Pays-Bas	27-01-2002	31-12-2002	01-01-2032
Portugal	28-02-2002	30-06-2002	20 ans

## Les billets en euros

Au 1er janvier 2002, les sept billets en **euros** seront en circulation dans les douze États membres de l'Union européenne. Les sept coupures sont : **5 EUR, 10 EUR, 20 EUR, 50 EUR, 100 EUR, 200 EUR et 500 EUR.**

Au **recto** de chaque billet , fenêtres et portails symbolisent l'esprit d'ouverture et de coopération qui règne au sein de l'Union européenne. Les douze étoiles du drapeau européen expriment le dynamisme et l'harmonie de l'Europe.

Au **verso** de chaque billet, est représenté un pont, symbole de la coopération et de la communication étroites entre les peuples européens ainsi qu'entre l'Europe et le reste du monde.

Sur chacune des sept coupures, il y a entre autres :

- Le nom de la monnaie, qui apparaît à la fois en caractères romains (EURO) et grecs (EYPO);
- Les initiales de la Banque centrale européenne dans leurs cinq variantes - BCE, ECB, EZB, EKT, EKP- correspondant aux 11 langues officielles de l'Union européenne;
- Le drapeau de l'Union européenne.

### **Les pièces en euros**

Au 1er janvier 2002, les huit pièces en **euros** seront en circulation dans les douze États membres de l'Union européenne. Les huit pièces sont : **1 cent, 2 cents, 5 cents, 10 cents, 20 cents, 50 cents, 1 euro** et **2 euros**. L'**euro** se divise en 100 cents.

Chaque pièce présente, sur une face, un motif commun aux douze pays de la zone euro et, sur l'autre, des thèmes différents propres à chaque pays, dessinés par un artiste du pays concerné. Toutes les pièces peuvent être utilisées dans chaque pays de la zone euro.